



Pôle supérieur
**Lycée
Jeanne
d'Arc**
Ensemble Scolaire
St François d'Assise



BTS ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE

DOSSIER D'INFORMATION

www.essfa.fr

61 rue La Fontaine, CS 20816
35708 RENNES - 02 99 84 30 30
secretariat.sup@lja35.fr



Enseignement supérieur : le projet

« Une autre idée de la réussite, avec le Pôle enseignement supérieur »

◆ Une approche pédagogique adaptée

La manière de transmettre s'appuie sur une vision bienveillante de l'apprentissage et favorise la capacité de chacun à acquérir de nouvelles connaissances et compétences.

Nous développons la créativité des étudiants car l'enseignement repose sur :

L'intelligence collective

- S'enrichir de la vision des autres
- Construire autour de projets communs

L'expérimentation

- Apprendre en faisant
- Accepter d'échouer pour tenter d'autres approches

L'apprentissage en continu

- Apprendre à apprendre
- Développer sa curiosité

◆ 3 axes structurent notre projet pédagogique

Accompagnement différencié

- Chaque étudiant bénéficie d'un accompagnement individualisé (suivi, orientation ...)
- Développement de l'autoformation (MOOC)
- Certifications en langues (Voltaire, TOEIC ...)

Ouverture

- Une ouverture au monde (ERASMUS, partenariats étrangers...)
- Une ouverture à la culture (partenariats, séjours et voyages...)
- Un engagement citoyen (Qualycée ...)

Professionalisme

- Une coopération très étroite avec le monde professionnel (stages, projets tutorés...)
- « Lycée des métiers » du tourisme, du secteur sanitaire et social
- Certifications professionnelles

Etudes et débouchés

◆ Contenu des études

Définition

Le titulaire du BTS Economie Sociale Familiale participe à la réalisation des missions des établissements et des services qui l'emploient sur la base de son expertise dans les domaines de la vie quotidienne : alimentation-santé-hygiène, budget, consommation, environnement-énergie, habitat-logement, numérique et vie quotidienne.

Il ou elle met ses compétences scientifiques, techniques, méthodologiques au service de différents publics : bénéficiaires, usagers, consommateurs, clients et professionnels. Il ou elle participe ainsi à l'impulsion des évolutions de comportements individuels ou collectifs, dans un contexte de développement durable.

Dans le cadre de ses missions, il ou elle contribue à l'information sur l'accès aux droits des publics.

Organisation de la formation

Les blocs de compétences (référentiel 2022)

La structuration du diplôme en blocs de compétences implique une nouvelle approche de la formation. Tenant compte de l'évolution du secteur professionnel et de la logique de l'écriture par blocs de compétences, la formation s'articule autour de 5 fonctions, chacune d'elles regroupant un ensemble d'activités professionnelles cohérentes

- **Fonction 1** : Mobiliser l'expertise technologique pour porter conseil en vie quotidienne
- **Fonction 2** : Organiser d'un point de vue technique la vie quotidienne dans un service, dans un établissement
- **Fonction 3** : Animer, former dans les domaines de la vie quotidienne
- **Fonction 4** : Communiquer et animer une équipe
- **Fonction 5** : Participer à la dynamique institutionnelle et partenariale
- Une langue étrangère (anglais)
- Des actions professionnelles permettent aux étudiants de découvrir des situations professionnelles et de mener des projets.

Des stages (13 semaines) placent l'étudiant en situation de développer des compétences professionnelles.

La formation au lycée Jeanne d'Arc permet aussi un lien étroit avec le milieu professionnel par des interventions de professionnels sur des thèmes précis et leur participation aux examens blancs.

◆ Grille d'horaire

BTS ESF		Première année				Deuxième année				(1)
Fonction	Savoirs associés	Semaine	a (2)	b (2)	c (2)	Semaine	a (2)	b(2)	c (2)	TOTAL
Fonction 1	Santé–Alimentation–Hygiène	4	2	0,5	1,5(3)	4	2		2(3)	232
	Sciences physiques et chimiques appliquées	1		0,5	0,5(3)					30
	Habitat-logement-environnement	3	2		1(3)	3	2		1(3)	174
	Économie-consommation	2	1	0,5	0,5(3)	1			1(3)	88
	Numérique et vie quotidienne	1		0,5	0,5(3)					30
Fonction 2	Santé–Alimentation–Hygiène	-				1	1			28
	Sciences physiques et chimiques appliquées	1			1	-				30
	Habitat–Logement et gestion des activités	2,5	1,5		1	2,5	1		1,5	144
	Design d'espace–Design de produits	0,5			0,5	-				15
	Gestion budgétaire, administrative ; gestion des stocks	-				1,5		1,5		42
Fonction 3	Animation et formation en vie quotidienne	1,5	0,5	1		1		1		73
	Connaissance des publics	3	1,5	1,5		3	1,5	1,5		174
	Méthodologie de projet	1		1		1		1		58
	Design de communication visuelle	0,5		0,5		-				15
	Gestion d'une action, d'un projet	-				0,5		0,5		14
Fonction 4	Communication écrite et orale	1		1		2		2		86
	Equipe, ressources humaines	-				1	1			28
Fonction 5	Connaissance des politiques, des dispositifs et des institutions	2,5	1,5	1		3	1,5	1,5		158
Actions professionnelles (4)		1,5		1,5		1,5		1,5		87
Langue vivante		2		2		2		2		116
Total (5)		28	10	11,5	6,5	28	10	12,5	5,5	1622
Total heures-enseignant		46	10	23	13	46	10	25	11	
Enseignement facultatif LV2		2	1	1	0	2	1	1	0	102
Stages		455 h								

(1) Compte tenu du stage et de la période d'examen, le volume horaire du cycle pour l'étudiant est calculé sur une base théorique de 30 semaines de cours effectif en première année et de 28 semaines en seconde année.

(2) a : cours en division entière, b : travaux dirigés en demi-classe, c : travaux pratiques.

◆ Modalités d'examen

Intitulés et coefficients des épreuves et unités				
Épreuves	Unités	Coef.	Forme	Durée
E1 Expertise et conseil technologiques en vie quotidienne	U1	6	CCF Pratique Deux situations d'évaluation	4h
E2 : Organisation technique de la vie quotidienne dans un service, dans un établissement	U2	5	Ponctuelle Ecrite	40 min
E3 Animation, formation dans les domaines de la vie quotidienne	U3	5	Ponctuelle Orale	.
E4 : Communication professionnelle - animation d'équipe	U4	4	CCF Pratique Une situation d'évaluation	4h
E5 : Participation à la dynamique institutionnelle et partenariale	U5	5	Ponctuelle Ecrite	4h
E6 Communication en langue vivante étrangère		2	CCF 2 situations d'évaluation	40 min

Épreuve facultative 1 Langue vivante étrangère : LV2**	UF1		Ponctuelle orale	20*** min
Épreuve facultative 2 Engagement étudiant	UF2		Ponctuelle orale	20 min

(*) Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte.

(**) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. cf note de service no 2020-020 du 16-1-2020 (NOR : ESR52000666N).

(***) + 20min de préparation.

◆ Débouchés

Il est conseillé de poursuivre la formation de Technicien en ESF et de préparer le Diplôme de Conseiller en ESF (préparé au lycée Jeanne D'Arc). L'obtention de ce diplôme d'État confère le statut de travailleur social.

D'autres poursuites d'études sont possibles, notamment des licences professionnelles :

- Licence professionnelle Économie Sociale et Solidaire
- Licence Professionnelle Coordination Projet d'Animation
- Licence Professionnelle Gestion de l'Habitat Social
- Licence Professionnelle Interventions Sociales parcours « Responsables d'actions gérontologiques »

Conseils pédagogiques

Les professeurs de la section de Techniciens Supérieurs en Economie Sociale Familiale, se fondant sur leur expérience d'enseignants, informent les candidats que leurs chances de réussite seront assurées par :

1 - un comportement constructif en cours :

- Effort de concentration,
- Prise de notes cohérente et régulière,
- Intérêt manifesté par une participation réelle,
- Esprit d'initiative et sens des responsabilités.

2 - un travail personnel soutenu et méthodique :

- Préparation rigoureuse et assimilation régulière des cours
- Elargissement des connaissances par la lecture régulière de la presse, spécialement en ce qui concerne l'actualité économique et sociale
- Effort de synthèse des acquis dans les diverses disciplines.

3 - une qualité de relations interpersonnelles :

- Attitude d'entraide et d'accueil aux autres pour favoriser le bon climat du groupe ;
- Maturité et capacité à se "situer" à sa juste place dans le monde du travail ;
- Ouverture au monde extérieur, source d'enrichissement ;
- Intégration progressive à une vie professionnelle responsable (stages, actions diverses à la demande des entreprises...).

Ces exigences supposent que priorité soit donnée, pour deux ans, aux études, sur toute autre activité de travail ou de loisir et que l'étudiant s'impose une stricte hygiène de vie :

- Sommeil suffisant,
- Alimentation équilibrée,
- Détente vraiment reposante.

Modalités d'inscription

◆ Conditions d'admission

- Etude du dossier de candidature
- Entretien, pour certains candidats, dont le but est de vérifier les motivations
- Obtention du Baccalauréat

◆ Procédure et calendrier

Site internet : <http://www.parcoursup.fr>

Le 20 décembre 2023

- Ouverture du site d'information Parcoursup

**Du 17 janvier 2024
au 14 mars 2024**

- Formulation des vœux

Jusqu'au 03 avril 2024

- Constitution des dossiers et confirmation des vœux
- Règlement des frais d'études de candidature (Paiement en ligne 17€ par candidature)

**Du 30 mai 2024
au 12 juillet 2024**

- Phase principale d'admission

**Du 11 juin 2024
au 12 septembre 2024**

- Phase complémentaire d'admission

Tarifs (2023-2024 à titre d'information)

Contribution des familles (sur 10 mois)

Tarif de base : 108,90 €/mois

Ou

Tarif de solidarité 1 : 113,40 €/mois

Ou

Tarif de solidarité 2 : 117,00 €/mois



Association ECOSOF (payable en 1 ou 2 fois)

250 euros

Statut des étudiants

Les étudiants peuvent bénéficier :

- ✓ De l'accès aux restaurants universitaires ;
- ✓ D'une mutuelle complémentaire de la Sécurité Sociale
- ✓ D'une bourse de l'enseignement supérieur (demande à faire sur le site www.etudiant.gouv.fr)
- ✓ D'un logement en résidence universitaire (demande à faire sur le site www.etudiant.gouv.fr)